

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CDIS 26

Feu d'entrepôt de pneumatiques
Avenue de la Condamine – Valence

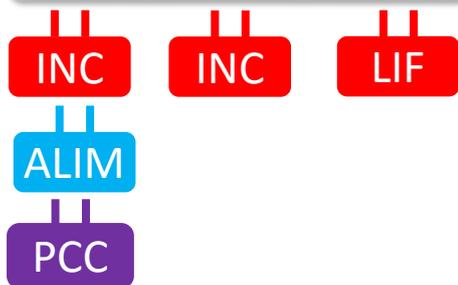
RETEX INC
GSO-DEP N°52

Contexte Opérationnel

Le vendredi 24 août 2018 à 9h25, alors que la chaîne de commandement qui vient de débuter son astreinte est en réunion de coordination opérationnelle au CODIS, les secours sont engagés pour un feu dans une cellule de stockage de pneumatiques sur le site Allopneus.com sur la commune de Valence. L'important panache noir est visible depuis le CODIS ce qui permet de se rendre rapidement compte de l'importance du sinistre et d'engager un 1^{er} train de départ dimensionné en conséquence.



Moyens engagés au départ



Situation à l'arrivée

- Feu dans cellule n°1 située au sud du site
- Feu en pleine progression
- Cellule de 6000 m² embrasée sur ses 2/3
- Fort vent de nord
- Site en cours d'évacuation

Premières actions engagées

➤ Actions engagées par le CTA CODIS:

- activation du CODIS renforcé,
- anticipe en sollicitant le COZ sud-est pour disponibilité GALIM et GLIF,
- envoi de cadres au COD.

➤ Actions engagées par le 1^{er} COS :

- dénomine la façade Est de la cellule n°1 comme façade ALPHA,
- tente de réaliser une reconnaissance armée dans la cellule sinistrée depuis la façade ALPHA en forçant un accès (IM abandonnée au vue du plafond de fumée et de la chaleur),
- établi une lance canon 1000 sur EPC,
- établi 3 lances canon à balayage automatique dans la cellule 2 façade DELTA pour protéger 3 portes coupe feu qui présentent des signes de faiblesse.





Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Situation Opérationnelle

À l'arrivée du chef de colonne centre la situation est la suivante:

- une cellule de 6 000 m² contenant 138 000 pneus est totalement embrasée,
- le bâtiment est constitué de 14 cellules de 6 000 m² dont 7 sont en exploitations et 7 en travaux ; les 7 cellules en exploitation contiennent chacune plus de 60 000 pneus,
- 72 employés ont été évacués, aucun ne manque à l'appel,
- un important panache de fumée se répand sur la ZI de la Motte à Portes les Valence,
- il existe un très fort risque de propagation vers les cellules voisines,

Très rapidement un important dispositif hydraulique se met en place et tous les personnels ne poursuivent qu'un seul objectif, celui d'empêcher la propagation du sinistre vers les cellules voisines. Le dispositif fixe de rideau d'eau sur les acrotères en toiture est activé.

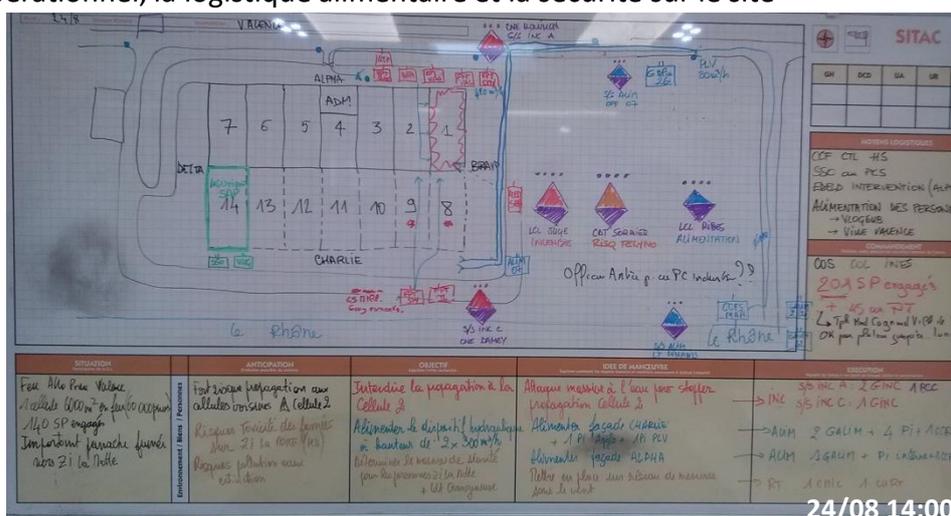


Une demande de renforts en moyens extra départementaux est réalisée auprès du COZ Sud-est à hauteur de 2 groupes liquides inflammables (GLIF) et 4 groupes alimentation en eau (GALIM).

Le PC de colonne évolue rapidement en PC de site qui organise et structure les actions destinées à atteindre les objectifs arrêtés par le COS (LANCELOT 26 unité).

L'opération est organisée en 4 secteurs avec les objectifs suivants:

- Secteur Incendie : attaquer le sinistre à l'eau puis à la mousse
- Secteur Alimentation : alimenter en eau le dispositif hydraulique à partir du fleuve Rhône et des PI de la zone
- Secteur Risques technologiques : établir un réseau de mesures sous le vent et évaluer l'impact des eaux d'extinction dans l'environnement
- Secteur Soutien aux intervenants et à l'opérationnel : assurer le soutien sanitaire opérationnel, la logistique alimentaire et la sécurité sur le site



24/08 14:00



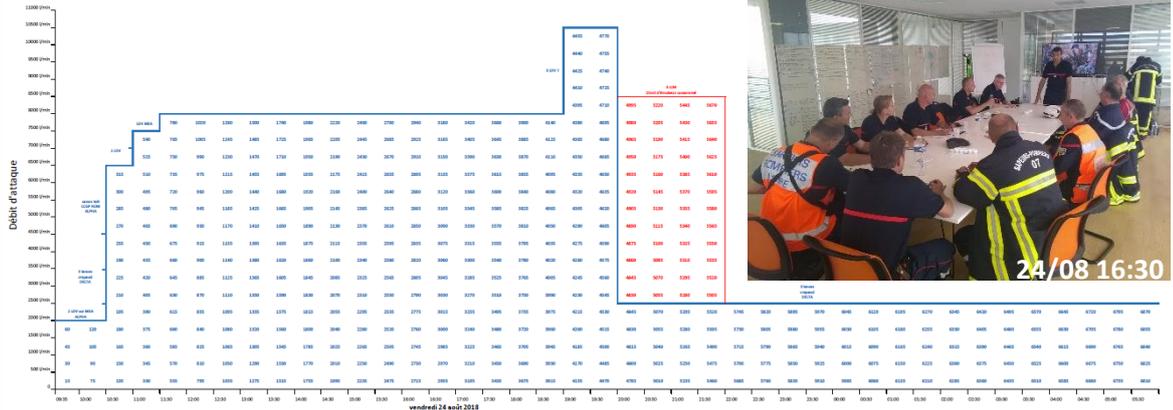
**Groupe
ment
des
services opérationnels**

**service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles**

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Situation Opérationnelle

Au plus fort de l'évènement, 13 lances canons et à main (10 500 l/mn) et 8 500 m de tuyaux de Ø110 permettent l'attaque du sinistre avec le concours de moyens extra départementaux (GLIF 38 et 69, GALIM 07 – 42 – 69).



À 16h, le feu est maîtrisé. Une longue phase d'extinction se met en place pour arriver au terme de cette intervention. Après plus de 72h de travail, le feu est considéré comme éteint le lundi 27 août à 14h. Elle aura nécessité l'engagement de près de 300 sapeurs-pompiers et 50 engins.



La combinaison de l'engagement massif des moyens de secours, les choix opérationnels retenus et les dispositions constructives de cet entrepôt XXL ont permis de contenir le feu pourtant particulièrement violent dans une seule cellule et de sauver plus de 90% des bâtiments et du stock de l'entreprise.

Chronologie des principales actions de secours

- 24/08/18 09h35 1^{er} FPT + EPC se présentent sur les lieux
- 24/08/18 10h35 PCC activé demande évolution en PCS
- 24/08/18 12h00 PCS activé LANCELOT unité prend le COS
- 24/08/18 13h15 Feu circonscrit par 7 lances
- 24/08/18 16h00 Feu maîtrisé
- 24/08/18 17h00 Réutilisation des eaux d'extinction après expertise RCH
- 24/08/18 19h00 Débit d'attaque porté à 10 500 l/min
- 24/08/18 20h00 Top mousse
- 24/08/18 22h00 Fin action mousse, action des lances à eau par intermittence
- 27/08/18 14h00 Feu éteint
- 27/08/18 16h00 Fin de la surveillance active et début des rondes
- 28/08/18 20h40 Fin des rondes de surveillance
- 29/08/18 08h00 Intervention clôturée fin d'évènement pour les SP



Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Absence de plan ETARE pour ce site
- 2/3 cellule 6000 m² totalement embrasés à l'arrivée du 1^{er} engin (feu en pleine progression)
- Autonomie en carburant des engins pompe
- Absence de doctrine opérationnelle pour les feux de grands volumes

ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Absence de victime
- Pas de blessé significatif pendant l'intervention
- Vent de nord et feu dans la cellule la plus au sud
- Dispositions constructives du bâtiment (couronnes arrosage toiture, murs REI...)
- Réseau incendie qui a pu être « boosté » jusqu'à 600 m³/h
- Ensemble de la chaîne de commandement réunie au CODIS pour la réunion hebdomadaire de prise d'astreinte
- Anticipation des demandes de moyens extra départementaux
- Thème d'exercice GOC réalisé sur ce site avant l'été
- Mise en place d'un secteur soutien à l'homme et à l'intervention pendant toute la durée de l'intervention
- Mise en place de la fonction officier sécurité
- Visite du site par les gardes du CSP Valence

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Pour ce type d'entrepôt et face à un feu en pleine progression privilégier l'objectif de limiter la propagation en appuyant les dispositifs constructifs (murs REI etc...) cf grands éléments de la MGO avec des moyens hydrauliques.
- Lorsqu'ils sont appuyés par des dispositifs hydrauliques les murs REI peuvent résister bien au-delà de leur temps de résistance théorique.
- Privilégier les attaques de plain pied avec des lances canons (limiter l'exposition du personnel)
- Faire respecter une distance de sécurité de 1,5 fois la hauteur des ouvrages dégradés par l'incendie.
- Pour des entrepôts sprinklés avec un fort potentiel calorifique taux d'application théorique pour l'extinction en eau est de 2l/min/m² (3l/min/m² si non sprinklé).
- Lorsque les eaux d'extinction sont récupérées envisager de pouvoir les recycler, pour l'attaque, après une évaluation de leur paramètres physico-chimiques.
- Pour dimensionner les moyens il faut d'abord définir les débit nécessaires de protection et/ou d'extinction qui suite à la balance des moyens générera une demande de renfort adaptée (cf lutte contre les feux de liquides inflammables).



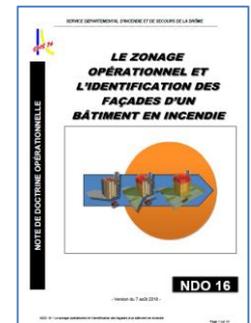
[Nomenclature 2663 ICPE](#)



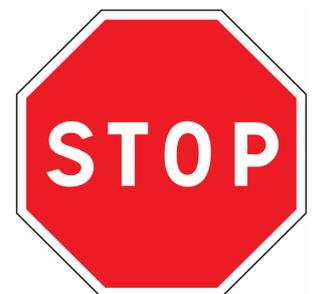
[Guide D9](#)



[GDO DGSCGC – incendies de structures](#)



[NDO 16 – zonage opérationnel et identification des façades](#)



REX approfondi en
cours de réalisation